



Retours des DREAL sur la mise au format COVADIS des données relatives aux territoires à risque d'inondation

Marc Léobet & Benoît David - Mission de l'information géographique-CGDD/DRI
MIG - 27.01.2015

Contexte

- Un standard établi en septembre 2012 après d'intenses travaux de la DGPR
 - Prise en compte directe des travaux de la Commission européenne sur les spécifications des risques naturels par INSPIRE
 - Intégration en fin de modélisation d'un agent du secrétariat COVADIS
- Un enjeu initial de rapportage européen via l'infrastructure INSPIRE
- Des délais très contraints, une organisation lourde, des enjeux majeurs pour la DGPR => forte pression

La méthode

- Novembre 2014 : la DGPR s'inquiète des problèmes de conformité des données des DREAL sur le standard TRI
- 12/12 : en accord avec la DGPR, la MIG lance un appel aux ADL des DREAL sous forme d'une question ouverte
- 31/12 : 13 DREAL ont répondu, une première synthèse est diffusée
- 21/01 : 2 nouveaux retours et un entretien téléphonique conforte l'analyse précédente
- Au final, 15 DREAL ont répondu dans un temps contraint et à une période encombrée

Les principaux retours

- Les 2/3 des DREAL ont rencontré de réelles difficultés.
 - 1/3 n'ont pas vu de problème
- L'organisation a été souvent lourde, avec un recours des 2/3 à la sous-traitance, parfois en cascade.
- Le modèle de données est considéré comme complexe (6x), notamment compte tenu des compétences existantes,
- susceptible d'interprétation (5x),
- peu exploitable avec les outils du ministère.
- Le processus de production pour établir les tables au standard n'est pas défini
- Aucune remise en cause du principe d'un standard national

Analyse et discussion

- La complexité a été surmontée en DREAL au prix de charge et de délai supplémentaires
 - Les DDT auraient-elles pu faire de même ?
- Ces délais ont conduit à abandonner INSPIRE pour le rapportage dans 40% des cas (au profit du PDF)
 - Ce qui conduit à un double effort pour diffuser maintenant au format INSPIRE
- Une relative inadéquation entre les experts (européens et français) et les producteurs
 - Quelle est la valeur de cette complexité ?
 - Opposition exprimée : « rendre conforme vs rendre exploitable »

Conclusions ?

- Quel retour sur l'utilisation des standards ?
- L'accompagnement est le principal point faible
 - Les services sont pris entre le marteau de la conformité et l'enclume des délais.
- Les standards doivent être adaptés aux compétences et aux outils des agents :
- Produire des modèles moins relationnels,
- Encadrer la production des données
 - un outil de saisie par standard, comme surcouche d'un système générique
- Élever les compétences par la formation est souhaitable mais ne résoudra pas les problèmes de fond à temps.